

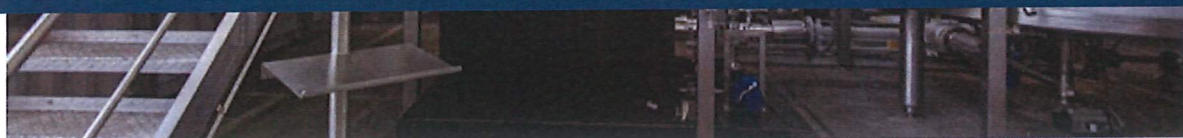
Actualité publiée le 27/08/26 18:25

Carbios visé par l'ADISECT après un nouveau report du financement de l'usine de Longlaville



 Ajouter ABC Bourse à vos sources préférées





(ABC Bourse) - Un nouveau retard autour de l'usine de Longlaville remet Carbios sous pression, cette fois via une prise de parole publique de l'ADISECT, association d'actionnaires et anciens dirigeants engagés sur les enjeux de gouvernance et d'information financière.

L'ADISECT indique prendre acte du communiqué publié par Carbios le 3 août 2026 à 18h00, selon lequel l'objectif de finalisation du « closing » du financement de l'usine de Longlaville d'ici le 30 septembre 2026 « ne pourra être atteint ». Pour l'association, cette annonce entraîne « mécaniquement » un nouveau décalage du calendrier industriel, alors que le démarrage de la production avait encore été présenté le 30 mars 2026 comme devant intervenir au premier semestre 2028.

Une séquence de reports et un jalon de financement abandonné

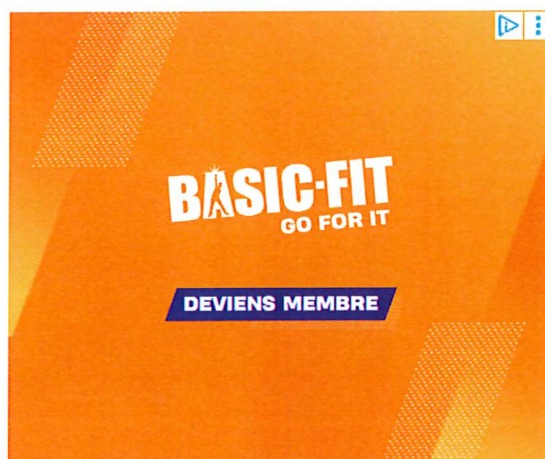
L'ADISECT présente ce nouvel épisode comme « un nouveau report de ce projet » et rappelle une succession d'annonces récentes de Carbios.

Le 30 mars 2026, Carbios a annoncé des « avancées significatives » dans son processus de financement, en visant un « closing » d'ici au troisième trimestre 2026, avec un démarrage de la production au premier semestre 2028. Le 2 juin 2026, la société a fait état du report du projet chinois de Haining, du fait de la nécessité de « travaux techniques complémentaires », avec un décalage de la souscription à une augmentation de capital de 5 M€ par Wankai. Le 3 août 2026, Carbios a abandonné l'objectif de « closing » au 30 septembre 2026, et « le démarrage de la production est à nouveau repoussé, sans communication d'un nouveau jalon au marché ».

souscription à une augmentation de capital de 5 M€ par Wankar. Le 3 août 2026, Carbios a abandonné l'objectif de « closing » au 30 septembre 2026, et « le démarrage de la production est à nouveau repoussé, sans communication d'un nouveau jalon au marché ».

Selon l'ADISECT, « à chaque étape, une communication rassurante a précédé de quelques mois une annonce de report ». L'association souligne aussi que l'information du 3 août, jugée « susceptible d'avoir une importance significative pour les investisseurs », a été diffusée « à 18h00, au cœur de la période estivale ».

Le communiqué du 3 août 2026, tel que cité par l'ADISECT, « se borne à indiquer que « certains partenaires bancaires » ont obtenu l'accord de leur comité de crédit et que d'autres parties prenantes poursuivent leurs travaux de « due diligence » ».



Les questions posées avant les résultats semestriels, dont la pré-commercialisation à 70% et 42,5 M€ d'aides publiques

L'ADISECT estime que, « compte tenu de l'importance stratégique du projet de Longlaville pour la société et pour ses actionnaires », plusieurs points devraient être clarifiés publiquement « avant la publication des résultats semestriels prévue le 24 septembre 2026 ».

Parmi les sujets listés figure le « seuil de pré-commercialisation de 70 % de la capacité de production de Longlaville », présenté, selon l'association, par le Conseil d'administration comme la principale condition suspensive du financement. L'ADISECT demande s'il est atteint et, sinon, « à quel niveau exact » il se situe.

L'association interroge aussi le périmètre des banques sollicitées et le nombre d'accords obtenus en comité de crédit, ainsi que le statut des « 42,5 M€ d'aides publiques conventionnées », en demandant si elles « demeurent-ils intégralement acquis à CARBIOS, sans condition de calendrier, à la suite de ce nouveau report ».

D'autres questions portent sur un éventuel retrait ou durcissement de conditions par des financeurs, la nature des « due diligences » en cours, notamment si elles concernent « les accords conclus avec Wankai New Materials et sur leurs conséquences pour la compétitivité et la liberté d'exploitation de Longlaville », ainsi que la capacité de Carbios à donner « une nouvelle date-cible de « closing » et une nouvelle date-cible de démarrage de production ».

<https://www.abcbourse.com> tionne également l'impact du report sur « la consommation de trésorerie prévisionnelle

nouvelle date-cible de démarrage de production ».

L'ADISECT questionne également l'impact du report sur « la consommation de trésorerie prévisionnelle de 20 M€ annoncée pour 2026 » et sur « l'horizon de financement du Groupe ».

« Après plusieurs révisions successives du calendrier, les actionnaires sont en droit de connaître précisément l'état d'avancement du financement, les éventuelles difficultés rencontrées et le nouveau calendrier prévisionnel du projet de Longlaville », déclare Frédéric Saada, Président de l'ADISECT.

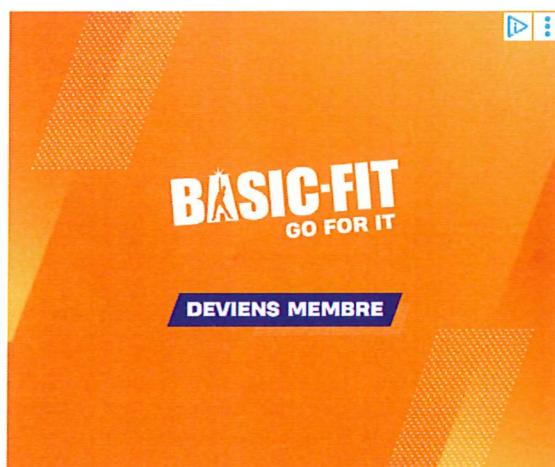
Gouvernance, asymétrie France-Asie et communication jugée « limitée » par l'association

L'ADISECT indique observer que « le projet français est à nouveau repoussé, sans date », tandis que « le déploiement de la technologie en Asie sous licence demeure présenté comme une priorité stratégique ». L'association évoque une « asymétrie » qu'elle dit dénoncer « depuis décembre 2025 » et appelle à « une explication claire des pouvoirs publics et de chacun des membres du Conseil d'administration et de la direction », en rappelant que la technologie a été développée en France « avec l'appui de financements publics français et européens et l'épargne d'actionnaires français, sur la promesse explicite d'une industrialisation en France ».

L'association estime aussi que « la répétition des reports, l'absence de calendrier de substitution et le niveau d'information limité communiqué au marché relèvent de la responsabilité de chaque membre Conseil d'administration comme de chaque membre de sa direction ».

Enfin, l'ADISECT met en avant « l'absence totale de diligence dans la communication sur plusieurs événements significatifs pour le marché », en citant « le départ du Directeur Scientifique en 2025 », une « cession de titres sur le marché par l'ancien Directeur Général intervenue la même année », ainsi que «

Enfin, l'ADISECT met en avant « l'absence totale de diligence dans la communication sur plusieurs événements significatifs pour le marché », en citant « le départ du Directeur Scientifique en 2025 », une « cession de titres sur le marché par l'ancien Directeur Général intervenue la même année », ainsi que « l'augmentation de la rémunération de ce dernier à la suite de sa nomination ».



« Les actionnaires, les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes sont en droit d'attendre une communication cohérente et équilibrée sur tous les événements susceptibles d'avoir une incidence sur l'appréciation de la situation de l'entreprise. Nous constatons que certains sujets ont donné lieu à une communication particulièrement détaillée, tandis que d'autres, pourtant potentiellement structurants, n'ont pas bénéficié du même niveau d'information », poursuit Frédéric Saada.

L'ADISECT indique également attendre des « éléments d'explication complémentaires » après que «



« Les actionnaires, les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes sont en droit d'attendre une communication cohérente et équilibrée sur tous les événements susceptibles d'avoir une incidence sur l'appréciation de la situation de l'entreprise. Nous constatons que certains sujets ont donné lieu à une communication particulièrement détaillée, tandis que d'autres, pourtant potentiellement structurants, n'ont pas bénéficié du même niveau d'information », poursuit Frédéric Saada.

L'ADISECT indique également attendre des « éléments d'explication complémentaires » après que « plusieurs articles de presse » ont évoqué de possibles interrogations sur « les conditions de gouvernance entourant les discussions engagées avec Wankai New Materials » et sur de « potentiels conflits d'intérêt entourant le nouveau dirigeant ».

© AbcBourse.com. Tous droits réservés

Vous avez aimé cet article ? Partagez-le avec vos amis avec les boutons ci-dessous.

